

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_191

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à 19 h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire
sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : TARIFS ALPIN DÉSERT
D'ENTREMONT – SAISON 2023-2024**

Date de la convocation : Mardi 7 novembre 2023

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 36 Présents : 27 Pouvoirs : 4 Votants : 31</p> <p><u>Résultat des votes :</u></p> <p>Pour : 31 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Roger CHARVET (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><u>Pouvoirs :</u> Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER ; Mathias LAVOLÉ à Jean-Paul SIRAND-PUGNET ; Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO ; Wilfried TISSOT à Raphaël MAISONNIER</p>
---	---

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code du tourisme ;

CONSIDÉRANT la délibération du 30 juin 2016 validant la prise de compétence Ski alpin et remontées mécaniques par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT l'arrêté inter préfectoral du 26 octobre 2016 portant transfert de la compétence « Ski alpin et remontées mécaniques » au 1^{er} novembre 2016 à la Communauté de communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT l'exploitation, en régie de la Communauté de communes, du ski alpin sur le domaine skiable du Désert d'Entremont, depuis la saison 2021-2022.

CONSIDÉRANT l'augmentation des tarifs de l'énergie (électricité et GNR) et des matériels (les pièces des remontées mécaniques, de la dameuse...).

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission tourisme du 24/10/2023.

Il est proposé le maintien des tarifs Journée et Demi-journée et l'augmentation les tarifs des forfaits de 5% arrondis à 0,5€ supérieur.

Il est précisé que les locations des raquettes à neige et des luges sont aux mêmes tarifs sur les 2 sites, Alpin et Nordique.

**Proposition Tarifs alpin 2023/2024
DÉSERT d'ENTREMONT**

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le 22/11/2023



ID : 038-200040111-20231114-23_191-DE

FORFAIT	JOURNÉE	Fil neige	7€ (1enfant + accompagnant offert)	€	7,50	
		Adulte	13,00 €	€	14,00	
		Enfant (- de 12ans)	11,00 €	€	11,50	
		Groupe/ Etudiant	10,00 €	€	10,50	
		Scolaire	6,00 €	€	6,50	
		Course / club	6,50 €	€	7,00	
	DEMI JOURNÉE	Adulte	10,00 €	€	10,50	
		Enfant	8,50 €	€	9,00	
	SÉJOUR (6jours)	Adulte	62,00 €	€	65,50	
		Enfant (-de12ans)	55,00 €	€	56,00	
	SAISON	Adulte	110,00 €	€	115,50	
		Jeune -16ans	75,00 €	€	79,00	
	LOCATION PACK	JOURNÉE	Adulte	14,00 €	€	15,00
			Enfant	11,00 €	€	11,50
Baby			8,00 €	€	9,00	
Groupe adulte			12,00 €	€	13,00	
Groupe enfant			9,00 €	€	9,50	
DEMI JOURNÉE		Adulte	11,00 €	€	12,00	
		Enfant	9,00 €	€	9,50	
		Baby	6,00 €	€	6,50	
SÉJOUR		Adulte	66,00 €	€	69,50	
		Enfant	49,00 €	€	51,50	
LOCATIONS	SNOW	Journée	19,00 €	€	20,00	
		Demi-Journée	16,00 €	€	17,00	
		Séjour	90,00 €	€	94,50	

	BÂTONS	Journée		Envoyé en préfecture le 22/11/2023
	SKIS OU CHAUSSURES	A la séance		Reçu en préfecture le 22/11/2023
				Publié le 22/11/2023
				ID : 038-200040111-20231114-23_191-DE
			€	3,50
			6,00 €	7,50
	CHAUSSURES	1/2 j enfant	4,00 €	
		Journée adulte	7,00 €	
		Journée enfant	6,00 €	
		Séjour adulte	32,00 €	
		Séjour enfant	26,00 €	
		SKIS	1/2 j adulte	9,00 €
	1/2 j enfant		7,00 €	
	Journée adulte		12,00 €	
	Journée enfant		9,00 €	
	Séjour adulte		53,00 €	
	Séjour enfant		40,00 €	
			€	Tarifs à supprimer

AUTRES LOCATIONS			
Raquettes à neige		Séance	5 jours
Adultes	Raquettes « Techniques »	11,50 €	48,50 €
Enfants -16 ans	Raquettes « Techniques »	7,00 €	35,00 €
Bâtons seuls		3,50 €	Pas de propositions sur 5 jours
Autre matériel		Séance	
Luges		4,50 €	
Pelles à neige		3,50 €	
Fartage		10,00 €	

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** les tarifs des forfaits et des locations de ski alpin qui seront appliqués sur le domaine skiable du Désert d'Entremont.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 15 novembre 2023,

La Présidente,
Anne LENFANT.



Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le 22/11/2023



ID : 038-200040111-20231114-23_191-DE